

Nécessite De La Mise En Place De La Comptabilité Publique Moderne Patrimoniale En République Démocratique Du Congo

André KAMAKULUAKIDIETIKO KILEMBO,¹ Joseph MENA KUANZAMBI² Ardennes NSUMBU NDONGABI² et Matthieu MPOYI MULUMBA³

¹ Chef de Travaux/ ISDR KIMVULA - KONGO CENTRAL/ RDC

² Assistants/ IST MBANZA-NGUNGU - KONGO CENTRAL/ RDC

³ Chercheur Indépendant/ UPN Kinshasa/ RDC



Résumé : La République Démocratique du Congo (RDC) fait face à d'importants défis en matière de gestion financière publique, particulièrement dans le suivi et la valorisation de son patrimoine public. La comptabilité publique traditionnelle, axée principalement sur le flux des dépenses et recettes, s'avère insuffisante pour assurer une gestion transparente, rigoureuse et durable des ressources publiques.

L'introduction d'une comptabilité publique moderne patrimoniale permettrait de renforcer la fiabilité des états financiers, d'assurer une meilleure traçabilité des actifs de l'État et d'optimiser l'allocation des ressources. Cette approche intègre l'évaluation complète des biens corporels et incorporels, ce qui favorise une responsabilisation accrue des gestionnaires publics et une meilleure évaluation des politiques publiques. En outre, la comptabilité patrimoniale est un levier essentiel pour la lutte contre la corruption et la mauvaise gestion des biens publics fréquemment observées en RDC.

La rénovation du système comptable, conforme aux normes internationales, est également un préalable à l'attractivité financière internationale et au respect des engagements de transparence. Cet article analyse les contraintes actuelles du système comptable en RDC, les enjeux liés à la valorisation du patrimoine public et propose un cadre d'adoption adapté aux spécificités institutionnelles et économiques du pays.

Mots-clés : Comptabilité Patrimoniale, Gestion Publique, Transparence Financière, Patrimoine Public, Corruption, Normes Internationales.

Abstract: The Democratic Republic of Congo (DRC) faces significant challenges in public financial management, particularly in monitoring and valuing its public assets. Traditional public accounting, focused primarily on the flow of expenditures and revenues, is insufficient to ensure transparent, rigorous, and sustainable management of public resources.

The introduction of modern asset-based public accounting would strengthen the reliability of financial statements, ensure better traceability of state assets, and optimize resource allocation. This approach integrates the comprehensive valuation of tangible and intangible assets, thereby promoting greater accountability among public managers and improved evaluation of public policies. Furthermore, asset-based accounting is a crucial tool in the fight against corruption and the mismanagement of public assets frequently observed in the DRC.

Modernizing the accounting system to comply with international standards is also a prerequisite for international financial attractiveness and fulfilling transparency commitments. This article analyzes the current constraints of the accounting system in the

DRC, the challenges related to the valuation of public assets, and proposes an adoption framework adapted to the country's institutional and economic specificities.

Keywords: asset accounting, public management, financial transparency, public assets, corruption, international standards.

I. INTRODUCTION

La RDC fait face à d'importants défis en matière de gestion des finances publiques, notamment en ce qui concerne la transparence, la responsabilité et l'efficacité dans l'utilisation des ressources publiques. Dans ce contexte, la nécessité d'une comptabilité publique moderne patrimoniale s'impose comme une priorité pour permettre une meilleure gestion des actifs et des passifs de l'État, tout en contribuant à l'amélioration de la gouvernance publique.

En effet, la comptabilité publique traditionnelle, souvent limitée à enregistrer les flux de trésorerie, ne permet pas une vision complète et fidèle du patrimoine étatique. Cette insuffisance entrave la prise de décisions éclairées, la reddition des comptes et, au final, la qualité des politiques publiques.

Le concept de comptabilité patrimoniale se fonde sur une approche plus globale qui intègre non seulement les recettes et dépenses, mais aussi les éléments d'actif et de passif détenus par l'État.

Ainsi, il s'agit d'enregistrer, en plus des opérations de trésorerie, la valeur des biens immobiliers, des infrastructures, des équipements, ainsi que les engagements financiers de la collectivité publique. Ce changement de paradigme comptable est devenu une exigence internationale recommandée par des institutions telles que le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale, dans le cadre des réformes des finances publiques en Afrique [1].

En effet, de nombreux pays en développement s'orientent vers cette comptabilité patrimoniale pour renforcer la fiabilité des comptes publics et ainsi améliorer la confiance des partenaires nationaux et internationaux.

Concrètement, la mise en place d'une comptabilité publique patrimoniale en RDC permettrait de renforcer la transparence budgétaire en reflétant de manière fiable la situation financière globale de l'État. Ceci est d'autant plus crucial dans un contexte où le pays possède un patrimoine naturel et infrastructurel considérable mais souvent mal géré ou mal évalué. « la comptabilité patrimoniale est une réponse incontournable à la complexité croissante de la gestion publique, particulièrement dans les pays en transition démocratique comme la RDC ». Il s'agit également d'améliorer la gestion des risques financiers en identifiant clairement les dettes publiques et autres engagements, ce qui est indispensable pour la stabilité économique [2].

La mise en œuvre d'un tel système comptable nécessite une réforme profonde des cadres juridiques, institutionnels et organisationnels. Cela suppose une formation spécialisée des agents publics, la mise en place de normes comptables adaptées ainsi que des outils informatiques performants.

Une transition réussie vers une comptabilité patrimoniale passe inévitablement par un appui technique et une volonté politique forte ». Or, en RDC, les défis institutionnels et les contraintes liées à la gouvernance peuvent freiner cette transition. Il devient donc impératif d'inscrire cette réforme dans un cadre stratégique global de modernisation de la gestion publique [3].

Par ailleurs, la comptabilité patrimoniale facilite la prise en compte des exigences accrues en matière de durabilité et de gestion des ressources naturelles. La RDC, riche en ressources minières et forestières, doit pouvoir évaluer précisément la valeur et l'état de son patrimoine pour prévenir la dégradation et exploiter ces ressources de manière responsable. Ce type de comptabilité participe ainsi à la réalisation des Objectifs de Développement Durable, en offrant des outils de suivi et d'évaluation adaptés aux politiques environnementales et économiques [4].

En réalité, la mise en place de la comptabilité publique moderne patrimoniale constitue un levier essentiel pour renforcer la crédibilité de l'État congolais auprès des bailleurs de fonds internationaux et des investisseurs. Une gestion transparente et rigoureuse des biens publics génèrera un climat de confiance favorable à la mobilisation de ressources financières et à

l'engagement de partenariats stratégiques, « la modernisation comptable est indissociable d'une meilleure gouvernance économique, condition sine qua non pour le développement durable » [5].

En somme, la nécessité de la mise en place d'une comptabilité publique patrimoniale en RDC est motivée par la quête d'une meilleure transparence financière, d'une gestion patrimoniale optimisée, d'une gouvernance renforcée, ainsi que d'une meilleure crédibilité nationale et internationale. Ce chantier, bien que complexe, offre des perspectives prometteuses pour l'amélioration globale des finances publiques congolaises et la valorisation de son patrimoine national.

Face à cette situation, la problématique centrale de cette étude consiste à répondre à la question suivante :

- Quels sont les principaux défis, leviers et stratégies pour la mise en place d'une comptabilité patrimoniale moderne en RDC, afin d'améliorer la transparence, la responsabilité et la gestion stratégique du patrimoine de l'État ?

Afin d'améliorer la transparence, la responsabilité et la gestion stratégique du patrimoine de l'État en RDC ; les principaux défis, leviers et stratégies pour la mise en place d'une comptabilité patrimoniale moderne sont :

- La capacité institutionnelle influence significativement la mise en œuvre de la comptabilité patrimoniale moderne ;
- La disponibilité et la qualité des ressources techniques et financières déterminent le succès de la modernisation comptable ;
- La législation et le cadre normatif constituent un levier ou un frein à la mise en œuvre efficace de la comptabilité patrimoniale.

Cet article analyse en profondeur les processus, les défis et les leviers nécessaires de la mise en place efficace d'un système de comptabilité publique moderne patrimoniale en RDC. Il s'agit d'élaborer un cadre stratégique et opérationnel permettant d'intégrer avec succès les normes comptables internationales, plus précisément celles basées sur les Normes IPSAS (International Public Sector Accounting Standards) dans le contexte spécifique de la RDC.

II. MÉTHODOLOGIE

Cette étude s'appuie sur une méthodologie rigoureuse, articulée autour d'une démarche analytique et descriptive visant à fournir une compréhension approfondie du contexte congolais et des défis spécifiques auxquels le système comptable public est confronté.

La méthodologie que nous avons adoptée s'inscrit dans une démarche qualitative combinée à une analyse documentaire exhaustive. Elle s'articule autour de :

- L'analyse documentaire ;
- L'approche qualitative ;
- L'étude de cas et comparaison internationale ;
- La triangulation des données ;
- L'analyse critique et recommandations.

L'approche méthodologique adoptée se distingue par sa rigueur et son ancrage multi-source, garantissant une étude exhaustive qui transcende les simples constats. Elle offre une base solide pour des recommandations pragmatiques et adaptées, essentielles à la modernisation indispensable du système de comptabilité publique congolais, notamment sur le plan patrimonial.

III. RÉSULTATS

Dans le cadre de cette étude approfondie sur la nécessité de la mise en place d'une comptabilité publique moderne patrimoniale en RDC, plusieurs résultats probants ont émergé, démontrant à la fois la pertinence et l'urgence d'une réforme comptable en phase avec les standards internationaux.

Ce point présente une analyse détaillée, appuyée par des données chiffrées, des exemples concrets et des arguments solides, soulignant les bénéfices escomptés ainsi que les défis à relever.

3.1. Amélioration de la transparence et de la reddition des comptes

L'introduction d'une comptabilité publique patrimoniale dans le système financier public congolais améliore notablement la transparence dans la gestion des ressources publiques. Contrairement à la comptabilité traditionnelle axée uniquement sur les flux financiers, cette approche intègre la valorisation des actifs publics, offrant une vision complète et fidèle du patrimoine de l'État.

Par exemple, les infrastructures routières, bâtiments administratifs et équipements publics, jusqu'ici non évalués ou sous-évalués, seront désormais inscrits dans les états financiers. Selon un rapport de la Cour des comptes de la RDC (2022), environ 40 % du patrimoine public reste invisible du fait d'un système comptable inadéquat. Avec la mise en place d'un système patrimonial, cette invisibilité sera drastiquement réduite, renforçant ainsi la confiance des citoyens et partenaires au développement.

L'étude révèle également que l'adoption d'une comptabilité publique moderne patrimoniale en RDC permettrait d'accroître substantiellement la transparence dans la gestion des fonds publics. À ce jour, la comptabilité axée sur la trésorerie ne donne qu'une vision limitée des flux financiers, négligeant l'état réel du patrimoine public.

Ce mode de comptabilité permettrait d'identifier clairement la valeur des biens publics ainsi que les dettes, offrant ainsi une meilleure responsabilité fiscale. Par exemple, l'évaluation régulière des actifs immobiliers et des infrastructures publiques garantirait une gestion optimisée et une meilleure planification budgétaire.

Une meilleure gestion des actifs publics

Les résultats analysés montrent que la comptabilité publique patrimoniale permet une gestion proactive des actifs par l'identification, l'évaluation et le suivi continu. Ce suivi rigoureux contribue à éviter la déperdition et l'obsolescence, ainsi qu'à planifier les maintenances et remplacements de façon optimale.

Un tableau illustratif ci-dessous synthétise l'impact de l'introduction du patrimoine comptable sur la gestion des actifs dans quelques ministères pilotes en 2023 :

Tableau 1 : Impact de l'introduction du patrimoine comptable sur la gestion des actifs dans quelques ministères pilotes en 2023

Ministère	Valeur Actifs (en Milliards FC)	Dépréciation Année 2022 (Milliards FC)	Gain de gestion après réforme (Milliards FC)
Ministère de la Santé	50	05	+ 3,0
Ministère de l'Éducation	30	04	+ 2,5
Ministère des Infrastructures	80	10	+ 6,0

Source : Élaboré par nous à partir des données de la BCC, 2023

Ces chiffres démontrent clairement l'impact positif sur la valorisation et la conservation du patrimoine étatique, traduisant un gain économique important.

Les résultats quantitatifs démontrent que la mise en place d'un système patrimonial améliore la gestion des ressources avec des indicateurs précis de performance et d'efficacité.

Tableau 2 : Comparaison des indicateurs de gestion avant et après la mise en place d'une comptabilité patrimoniale (Exemple international)

Indicateurs	Avant la comptabilité patrimoniale	Après mise en place	Sources
Ratio d'utilisation des actifs publics	65%	85%	Ministère des Finances, France 2020
Écart de valorisation des actifs	± 35%	± 5%	Banque Mondiale, 2019
Précision des rapports financiers	70%	95%	OCDE, Rapport 2021

Source : Ministère des Finance, France 2020, BM, 2019, OCDE, Rapport 2021

Ce tableau, bien que provenant d'études internationales, illustre le potentiel positif d'une comptabilité patrimoniale. La RDC pourrait en tirer parti pour réduire le gaspillage des ressources et améliorer la prise de décision.

3.2. Harmonisation avec les normes internationales et renforcement de la confiance des bailleurs

L'un des résultats majeurs de cette étude est la possible harmonisation de la comptabilité publique congolaise avec les Normes Internationales de Comptabilité pour le Secteur Public (IPSAS). Cette convergence facilite l'intégration de la RDC dans les circuits financiers internationaux et améliore la crédibilité des rapports financiers publics.

Par exemple, plusieurs pays africains, comme le Rwanda et le Ghana, ont déjà adopté avec succès la comptabilité patrimoniale, constatant une amélioration significative dans l'obtention de financements internationaux [6]. La RDC, en suivant cette voie, pourra attirer plus aisément des investissements et des aides grâce à une meilleure transparence et rigueur financière

Impact sur la planification budgétaire et la prise de décision

Les résultats révèlent une meilleure prise en compte des éléments patrimoniaux dans la planification budgétaire, conduisant à une allocation plus efficace des ressources publiques. La quantification précise des actifs permet d'anticiper les besoins en investissements ou en renouvellement, évitant ainsi des dépenses imprévues et souvent élevées.

Renforcement du contrôle interne et lutte contre la corruption

L'intégration du patrimoine dans la comptabilité publique apporte une meilleure traçabilité des actifs et des opérations financières, constituant un levier puissant contre la fraude et la corruption. Le contrôle interne est renforcé par la nécessité de justifier l'existence, la valorisation et la conservation des biens publics.

Des études de terrain menées dans plusieurs administrations ont montré que la mise en œuvre de ce système patrimonial est corrélée à une diminution de près de 20 % des irrégularités financières détectées [7].

Ce résultat conforte ainsi l'idée que la modernisation comptable est un outil incontournable de bonne gouvernance publique

Limites et défis rencontrés

Cependant, les résultats soulignent aussi certaines limites et défis techniques, institutionnels et humains à surmonter. Parmi les obstacles principaux figurent :

- La faiblesse des capacités techniques du personnel comptable ;
- L'insuffisance des infrastructures informatiques adaptées à la comptabilité patrimoniale ;
- La résistance au changement au sein des administrations publiques ;
- La nécessité d'un cadre réglementaire adapté et homogène.

Ces facteurs ralentissent la mise en œuvre effective et nécessitent une forte volonté politique et une stratégie d'accompagnement technique robuste.

En résumé, cette étude met en évidence, à travers des données concrètes et une analyse rigoureuse, que la mise en place d'une comptabilité publique moderne patrimoniale en RDC est impérative pour :

- Améliorer la transparence et la fiabilité des informations financières ;
- Gérer efficacement le patrimoine public ;
- Aligner le pays avec les standards internationaux, en facilitant ainsi les relations avec les bailleurs ;
- Optimiser la planification budgétaire et renforcer la gestion publique ;
- Lutter contre la corruption et renforcer la gouvernance ;
- Former et spécialiser les agents publics en comptabilité patrimoniale ;
- Mettre à niveau des systèmes informatiques pour supporter la gestion patrimoniale ;
- Adapter le cadre réglementaire pour encadrer cette nouvelle comptabilité ;
- Instaurer des mécanismes de contrôle renforcés basés sur les informations patrimoniales.

Tableau 3 : Recommandations pour l'implémentation effective en RDC

Actions prioritaires	Bénéfices attendus	Défis potentiels
Formation des personnels	Amélioration des compétences	Résistance au changement
Mise en place d'une plateforme numérique intégrée	Suivi en temps réel des actifs publics	Coût initial élevé
Révision des normes comptables publiques	Conformité avec les normes internationales	Nécessité d'un appui international
Renforcement des audits externes	Meilleure détection et prévention des fraudes	Collaboration inter-institutions

Source : *Elaboré par nous à partir de nos recherches*

Cette analyse argumentée met en lumière l'impératif d'agir rapidement en RDC pour répondre aux exigences contemporaines de gestion financière et ces résultats ouvrent la voie à une réforme profonde et urgente, condition sine qua non pour la modernisation de la gestion financière publique en RDC.

Analyse approfondie des résultats de l'étude

- **Transparence et reddition des comptes** : l'étude démontre que la comptabilité patrimoniale améliore notablement la transparence, en offrant une image fidèle du patrimoine public, incluant les immobilisations, les dettes et les engagements hors bilan. En RDC, cette transparence est essentielle pour restaurer la confiance des citoyens, des partenaires internationaux et des investisseurs, notamment dans un contexte où la corruption et la mauvaise gestion ont souvent été mises en lumière. Les résultats indiquent que l'adoption de normes internationales, telles que le SYSCOHADA révisé et IPSAS, renforce cette transparence [8].
- **Amélioration de la gestion des ressources** : les résultats soulignent une nette amélioration de la gestion des ressources publiques grâce à une meilleure prise en compte des actifs et leur amortissement, permettant une planification budgétaire et un suivi optimisation des dépenses d'investissements publics. La comptabilité patrimoniale offre des outils pour identifier les gaspillages et encourager une utilisation plus efficace des biens publics [9].
- **Résilience et planification financière** : une des conclusions majeures est que la comptabilité patrimoniale permet d'anticiper les risques financiers liés aux engagements exprimés ou non dans la comptabilité de trésorerie. En RDC, cela est crucial pour

garantir la soutenabilité de la dette publique et la gestion des garanties d'État. L'étude souligne que disposer d'états financiers patrimoniaux réguliers facilite la prise de décision stratégique à moyen et long terme, favorisant une meilleure résilience économique face aux chocs externes [10].

- **Obstacles et défis liés à la mise en œuvre** : malgré ces avantages, les résultats révèlent des contraintes importantes : faiblesse des capacités techniques du personnel comptable, inadéquation des infrastructures informatiques, résistances institutionnelles et manque de volonté politique. Ces facteurs constituent un frein notable à la transition vers une comptabilité publique moderne. L'étude recommande fortement un programme de renforcement des capacités, l'investissement dans des systèmes d'information intégrés et un engagement fort des autorités publiques pour surmonter ces barrières [11].

IV. DISCUSSION

La RDC fait face à d'importants défis liés à la gestion des finances publiques. La comptabilité publique moderne patrimoniale se présente comme une solution incontournable pour améliorer la transparence, la reddition des comptes et la gestion efficiente des ressources publiques.

La mise en place d'une comptabilité publique moderne et patrimoniale en République Démocratique du Congo est concluante pour renforcer la transparence, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. Cette réforme permet de valoriser le patrimoine de l'État par le capital humain, tout en améliorant la gestion de la trésorerie et de produire des états financiers fiables.

Les systèmes comptables traditionnels pratiqués en RDC sont majoritairement basés sur une logique de caisse, insuffisante pour rendre compte de manière complète des patrimoines et des engagements de l'État. Cette lacune génère un manque de visibilité sur l'évolution des actifs et passifs publics, entravant la bonne gouvernance financière. La modernisation vers une comptabilité patrimoniale a été recommandée pour permettre une meilleure évaluation et une gestion proactive des ressources financières, matérielles, et immatérielles de l'État. [12].

- **La comptabilité patrimoniale comme levier de gouvernance financière** : la nécessité d'une comptabilité publique moderne patrimoniale pour la RDC s'inscrit dans une logique de bonne gouvernance. Les résultats sont en cohérence avec les études internationales qui montrent que des systèmes comptables patrimoniaux efficaces contribuent à la lutte contre la corruption et la fraude [13].
- En effectuant un inventaire régulier et en valorisant correctement les biens publics, la RDC pourra mieux sécuriser son patrimoine, source de richesse pour son développement.
- **Impact sur la politique budgétaire et la gestion macroéconomique** : les résultats démontrent que la comptabilité patrimoniale permet une meilleure articulation entre la programmation budgétaire et l'état réel des finances publiques. Cela conduit à une allocation plus rationnelle des ressources et à une meilleure capacité de l'État à respecter ses obligations financières sans recourir à des financements non soutenables. Cette réforme est ainsi un fondement indispensable pour un développement économique durable [14].
- **Enjeux internationaux et alignement avec les normes mondiales** : l'étude confirme que la mise en place de cette comptabilité répond également aux exigences des partenaires internationaux qui conditionnent leur aide à la bonne gestion des fonds. L'adhésion aux normes IPSAS, adoptées par plusieurs pays africains, assure à la RDC une meilleure intégration dans les circuits financiers mondiaux, renforce sa crédibilité et facilite l'accès aux financements extérieurs [15].
- **Adaptation au contexte spécifique de la RDC** : toutefois, les résultats indiquent qu'une transposition rigide des normes internationales sans adaptation locale risquerait d'échouer. La RDC doit concevoir un cadre méthodologique tenant compte de ses contraintes structurelles, économiques et sociales. L'approche graduelle, pilotée par des experts nationaux et internationaux, apparaît donc comme une stratégie pertinente.

V. CONCLUSION

Au terme de cette étude approfondie sur la comptabilité publique moderne patrimoniale en RDC, il apparaît clairement que son instauration constitue un levier indispensable pour la transformation du système public de gestion financière. La complexité

croissante des défis économiques, la transparence exigée par les citoyens et les partenaires internationaux, ainsi que la nécessité d'une meilleure gestion des ressources publiques et patrimoniales, justifient pleinement cette réforme.

La comptabilité publique en RDC demeure encore largement fondée sur des méthodes traditionnelles, basées principalement sur une logique de caisse et d'exercice sans intégration réelle des éléments patrimoniaux. Cette approche conduit à plusieurs dysfonctionnements majeurs :

- Absence d'un inventaire précis des actifs publics, parfois causes de dilapidation et d'inefficacité dans leur utilisation ;
- Difficultés à évaluer la performance réelle des administrations publiques dans la gestion des ressources ;
- Opacité et insuffisance de la reddition des comptes, ce qui impacte négativement la confiance des citoyens et des bailleurs de fonds.

Ces contraintes fragilisent l'ensemble du cadre institutionnel, alors même que la RDC est engagée dans des processus d'intégration économique régionale et internationale qui exigent des standards élevés de gestion publique.

La comptabilité publique moderne patrimoniale se distingue par son approche exhaustive et intégrée. Elle ne se limite pas à enregistrer des flux financiers mais capitalise sur l'identification, l'évaluation et le suivi des actifs publics sur l'ensemble de leur cycle de vie. Ses apports se déclinent comme suit :

- Optimisation de la gestion des biens de l'État : Inventaire rigoureux des actifs immobiliers, mobiliers et financiers permettant une meilleure prise de décision ;
- Amélioration de la transparence : Élaboration d'états financiers fiables et comparables renforçant la capacité des autorités à justifier les emplois publics ;
- Renforcement du contrôle budgétaire : Meilleure liaison entre la gestion budgétaire et la valorisation des patrimoines, évitant dilapidations et gaspillages ;
- Appui à la gouvernance et à la lutte contre la corruption : Traçabilité accrue des actifs, réduisant les risques de détournements et d'abus ;
- Inclusion dans les normes internationales : Facilitation de l'accès à des financements extérieurs par l'adoption d'un référentiel conforme aux standards internationaux (IPSAS).

Dans le contexte congolais, la mise en place de cette comptabilité patrimoniale ne peut être dissociée d'enjeux cruciaux qui lui confèrent une dimension stratégique :

- Richesse naturelle et patrimoine peu valorisés : la RDC recèle un patrimoine naturel et infrastructurel considérable souvent mal connu et insuffisamment protégé ;
- Répartition équilibrée des ressources : la transparence instaurée facilitera une meilleure allocation des ressources entre provinces et secteurs clés, minimisant les inégalités ;
- Renforcement de la stabilité macroéconomique : par une gestion patrimoniale rigoureuse, le gouvernement pourra mieux planifier les investissements publics ;
- Politique de développement durable : la prise en compte des actifs durables dans la gestion comptable favorise une logique d'équilibre entre exploitation et conservation des ressources ;
- Réhabilitation du système public : un saut qualitatif indispensable pour restaurer la confiance des populations et des partenaires internationaux dans les institutions congolaises.

La mise en place d'une comptabilité publique moderne patrimoniale ne peut être empirique et nécessite une planification rigoureuse articulée autour de :

- La formation et du renforcement des capacités des comptables publics et auditeurs ;
- La modernisation des outils informatiques et systèmes d'information comptable intégrés ;
- L'adaptation des cadres juridiques et réglementaires afin d'harmoniser les normes nationales avec les standards IPSAS ;
- Campagnes de sensibilisation adressées aux acteurs politiques et administratifs pour susciter un engagement fort et durable ;

- La coopération internationale visant à bénéficier des expériences comparées et de l'assistance technique appropriée.

En définitive, la modernisation patrimoniale de la comptabilité publique se présente comme une condition sine qua non pour la RDC afin d'assurer une gestion efficiente, transparente et responsable des ressources de l'État. Elle transcende le simple cadre technique pour devenir un pilier de la bonne gouvernance publique et un catalyseur de développement.

Ignorer cette nécessité expose le pays à une persistance des insuffisances financières, à une vulnérabilité accrue face à la corruption, et à un amoindrissement de sa crédibilité tant au plan national qu'international. La réussite de cette réforme sera la preuve tangible d'une volonté politique affirmée qui saura conjuguer rigueur administrative, innovation technique et respect des valeurs démocratiques.

À travers ce chantier essentiel, la RDC pourra donc se positionner comme un modèle en Afrique centrale et renforcer sa perspective de croissance inclusive et durable.

Recommandations basées sur les résultats

- Mettre en place des formations spécialisées pour renforcer les compétences des agents comptables et des gestionnaires publics ;
- Développer et déployer des systèmes d'information financière intégrés conformes aux standards internationaux ;
- Instituer un cadre légal clair qui impose la tenue de comptes patrimoniaux et exige des rapports financiers réguliers et publiquement accessibles ;
- Engager un dialogue permanent avec les partenaires techniques et financiers pour assurer un appui durable ;
- Encourager une culture nouvelle de responsabilité et d'éthique au sein des institutions financières publiques.

REFERENCES

- [1]. FMI. (2022) : Guide pour l'adoption des normes IPSAS dans les pays en développement. Washington D.C.
- [2]. Mbemba, P., Luntumbue, T., & Nkolo, J. (2021) : Comptabilité patrimoniale et gouvernance publique en RDC.
- [3]. Eboni-King, J. (2020) : La réforme de la comptabilité publique en Afrique : enjeux et perspectives.
- [4]. ONU, (2015): Transforming our world: The 2030 agenda for sustainable development. New York: United Nations.
- [5]. Muyinga, F. (2019) : Gouvernance économique et développement durable en RDC : le rôle de la comptabilité publique
- [6]. World Bank. (2021): Adoption of IPSAS in Africa: Case studies and impact. Washington, DC: World Bank.
- [7]. Institut National de la Statistique de la RDC. (2023) : Étude sur les irrégularités financières et contrôle interne. Kinshasa : INS RDC
- [8]. Murhula, P. (2021). Transparence financière et corruption en RDC. *Journal des Sciences Sociales*, 9(1), 78-94.
- [9]. Kibamba, L. (2019) : Gestion des ressources publiques en Afrique centrale. *Economica*, 15(2), 101-120.
- [10]. Nzayisenga, A. (2022) : Résilience économique et gestion financière en RDC. *Revue Congolaise d'Économie*, 7(4), 34-53.
- [11]. Kalala, M. (2021) : Formation et systèmes d'information comptables en RDC. *Bulletin de l'Administration Publique*, 5(1), 12-30.
- [12]. Mbusa, T., & Kankonda, J. (2020) : Modernisation de la comptabilité publique en RDC : enjeux et défis. *Revue Africaine de Gestion Publique*, 12(3), 45-62.
- [13]. World Bank, (2018) World Bank. (2018): Public sector accounting reforms: Global trends and implications. Washington, DC: World Bank Publications.



[14]. IMF. (2020): Fiscal transparency and public financial management in developing countries. Washington, DC: International Monetary Fund.

[15]. AfDB. (2021): Adoption des IPSAS en Afrique : état des lieux et perspectives. Abidjan : Banque Africaine de Développement.